

LE PETIT JOURNAL DU CENTRE RABELAIS

Edito (P.1)

Évènementiel : (P.1)
Cérémonie des diplômes 2014

Conseil de la Vie Sociale : (P.2-3)
Le Compte rendu de Novembre

Pour en savoir plus ... (P.4)
Pourquoi de la LPC en classe ?

Témoignages : (P.5)
Préparation de gâteaux par les collégiens

Dans ce troisième numéro du petit journal du Centre Rabelais, vous trouverez beaucoup de news à partager, de nouvelles rubriques et un style graphique revisité.

Le Centre Rabelais, en effet, a renouvelé ses projets d'établissement pour le SESSAD (Service de Soins Ambulatoire) et pour l'IME (Institut Médico-Educatif), afin d'améliorer et d'adapter ses prestations aux besoins des jeunes malentendants et/ou avec troubles Spécifiques du langage.

Je profite de cet édito pour vous annoncer l'arrivée du Docteur Alina ONCIU, médecin ORL, arrivée le 15 janvier, en remplacement du Dr HAINQUE. Le Docteur ONCIU exercera dans l'établissement les lundis et jeudis.

Je vous demande également de bien noter et de retenir dans vos agendas, la date du samedi 30 mai, où tous les enfants du Centre Rabelais et vous-mêmes êtes invités, pour la première fois, à un spectacle suivi d'une grande fête.

Vous recevrez prochainement un programme de cette journée exceptionnelle, comportant plus de

CEREMONIE DE REMISE DES DIPLOMES 2014

Le samedi 15 novembre 2014 s'est déroulée dans les locaux du Centre Rabelais une cérémonie de remise des diplômes organisée pour la deuxième année consécutive.

7 jeunes diplômés avaient répondu à l'invitation, étaient pour la plupart accompagnés de leurs parents. Des professionnels du Centre Rabelais les ayant accompagné avaient tenu à être également présents. Cette cérémonie conviviale, entre petits fours et remise de cadeaux, a permis à tous les participants de mesurer le parcours réalisé par chacun de ces jeunes, en dépit de la déficience auditive et des obstacles petits et grands de tous ordres.

Nous avons pu les féliciter de leur réussite aux différents diplômes présentés : CFG (Certificat de formation Générale), BREVET DES COLLEGE, BAC, BAC PROFESSIONNEL, BTS. Ils peuvent être fiers d'eux-mêmes ! Et nous leur souhaitons de continuer sur cette belle lancée !

Alain Saint-Paul (Coordinateur pédagogique)

précisions.

Pour cette nouvelle année qui commence, tous les professionnels du Centre Rabelais ont à cœur de travailler et de répondre, à vos côtés, aux difficultés que les jeunes peuvent rencontrer.

Nous espérons toujours le meilleur pour chacun des jeunes accompagnés.

Je souhaite que nous puissions continuer à partager, communiquer, échanger, discuter, travailler, comprendre et vivre en "bonne intelligence", dans l'intérêt de tous !

Alors à tous une bonne année 2015 !

Sylvie GAY-BELLILE

(Directrice du Centre Rabelais)



Compte rendu du Conseil de la Vie Sociale

Novembre 2014

Ordre du jour :

-  les frais de cantine
-  le projet d'établissement du SESSAD
-  le projet d'établissement de l'IME

1^{er} point : les frais de restauration scolaire

Certains jeunes (moins de 10 par an) sont suivis par le SESSAD de Rabelais dans un mode « SESSAD renforcé » aussi appelé « SESSAD sur site ». Cela signifie que ces quelques jeunes sont, par dérogation, scolarisés par l'une des écoles partenaires du Centre Rabelais, plutôt que dans leur école de village ou de quartier. Ils peuvent ainsi bénéficier d'un plus grand nombre de prises en charge par les professionnels du Centre Rabelais, qui sont quotidiennement présents et ont leurs bureaux et salles de rééducation dans les locaux de l'école.

Pour autant, ces jeunes ne sont pas dans l'IME (ils ne sont pas dans les classes spécialisées du Centre Rabelais). De ce fait, le Centre n'a pas de droit de financer leurs frais de cantine, ni leurs frais de transport. Pour les familles cette solution a des conséquences financières, car les jeunes sont considérés comme des « extérieurs » à la commune et se voient appliquer les tarifs de cantine les plus élevés. Selon les communes le tarif du repas peut monter à environ 6 ou 7 euros le repas. Le Centre Rabelais a réfléchi à une aide financière pour les familles concernées et soumet cette proposition au CVS. A l'unanimité, la décision est prise de financer une aide de 50% du prix de la cantine par enfant pour l'année 2014-2015. La décision sera révisée, en fonction des capacités budgétaires, en septembre 2015. Les parents acquittent les frais de cantine et envoient leur facture acquittée au Centre Rabelais, qui les remboursera à hauteur de 50%.

2^{ème} point : Le projet d'établissement du SESSAD

Le projet du SESSAD sera présenté au Conseil d'Administration le 12 janvier 2015. Il prend la suite du précédent projet 2007-2012, qui avait été prolongé, le temps de finir l'évaluation interne et l'évaluation externe de l'établissement et d'alimenter une réflexion participative sur les nouveaux objectifs de développement du Centre Rabelais. La première partie porte sur le diagnostic des besoins, qui ont évolué, des jeunes accompagnés par les services (SAFEP, SSEFIS, SSLA). La deuxième partie présente les orientations du projet 2015-2019.

Objectif 1 : Redimensionner le SESSAD

Augmenter la capacité d'accueil en SESSAD pour répondre aux besoins et aux attentes des familles d'enfants déficients auditifs ou avec TSL qui ont beaucoup évolué ces dernières années.

Objectif 2 : Augmenter et adapter les moyens du SESSAD aux besoins spécifiques des TSLA

Augmenter et adapter nos moyens humains et nos compétences techniques pour une meilleure prise en compte des besoins spécifiques d'accompagnement des jeunes ayant des Troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissages

Objectif 3 : Optimiser l'organisation des accompagnements du SSEFIS pour plus de proximité au bénéfice des usagers

Optimiser notre capacité d'accompagnement par une évolution de notre fonctionnement et développer nos partenariats vers tous les lieux de vie de l'enfant pour donner une véritable identité au SSEFIS (Service Spécialisé d'Education Familiale et d'Inclusion Scolaire).

Objectif 4 : Créer et développer la prestation éducative au sein du SESSAD

Offrir un panel de prestations complet sur le Service de Soins et permettre la mise en place de l'accompagnement personnalisé.

Objectif 5 : Formaliser le projet individuel d'Accompagnement (PIA)

Parvenir à formaliser l'accompagnement personnalisé pour atteindre dans un temps court une réelle conformité. Tester et améliorer avec la pratique, les outils que nous avons construits pour l'élaboration des Projets Individualisés d'Accompagnement des jeunes.

Objectif 6 : Mettre en place le dossier unique informatisé de l'utilisateur

Garantir la transparence et la continuité du parcours de l'utilisateur au sein de l'établissement et en-dehors et utiliser la structuration apportée par le logiciel pour augmenter la cohérence et la performance de notre accompagnement

3^{ème} point : Le projet d'établissement de l'IME

La première partie porte sur le diagnostic des besoins, qui ont évolué, des jeunes accompagnés dans l'IME. La deuxième partie présente les orientations du projet 2015-2019.

Objectif 1 : Redimensionner l'IME

Ajuster notre capacité d'accueil en IME aux besoins de la population sourde qui ont beaucoup évolué ces dernières années et ouvrir l'IME à la dysphasie et aux troubles associés.

Objectif 2 : Développer une Section Handicaps Associés (SEDAHA) allant de 5 à 15 ans

Proposer et développer une offre de service en IME plus spécifiquement adaptée aux enfants atteints de multiples déficiences pour éviter une orientation trop précoce.

Objectif 3 : Mieux caractériser et identifier le fonctionnement de l'IME externalisé au sein des établissements d'inclusion

Sans renier notre histoire, mieux équilibrer les champs pédagogique et médico-social, pour que notre fonctionnement ne se confonde pas avec celui de nos partenaires, mais donne une véritable identité à notre IME hors-les-murs.

Objectif 4 : Faire évoluer le projet de l'unité d'enseignement en diversifiant les approches et les outils

Offrir une prestation pédagogique innovante au sein de l'IME en diversifiant les outils (nouvelles technologies) et les méthodes d'apprentissage (professeurs pour sourds et enseignants spécialisés) au service des besoins spécifiques de notre population.

Objectif 5 : Formaliser le Projet Individualisé d'Accompagnement

Parvenir à formaliser l'accompagnement personnalisé pour atteindre dans un temps court une réelle conformité. Tester et améliorer avec la pratique, les outils que nous avons construits pour l'élaboration des Projets Individualisés d'Accompagnement des jeunes.

Objectif 6 : Mettre en place le dossier unique informatisé de l'utilisateur

Garantir la transparence et la continuité du parcours de l'utilisateur au sein de l'établissement et en-dehors et utiliser la structuration apportée par le logiciel pour augmenter la cohérence et la performance de notre accompagnement

Pour en savoir plus ...

Pourquoi de la LPC en classe ?

« En accompagnant les élèves, nous leur permettons de suivre une scolarité ordinaire »

La LPC est une aide à la réception du message oral en langue française, c'est un complément à la lecture labiale.

Un codeur pour...

- ✍ Transmettre le message de l'enseignant et l'adapter en fonction du profil de l'élève.
- ✍ Encourager et soutenir l'élève dans l'écoute de l'enseignant
- ✍ Vérifier la compréhension et apporter des informations supplémentaires
- ✍ Utiliser des aides visuelles complémentaires pour faciliter l'accès au sens (affichage, mimiques, schémas,...)
- ✍ Accompagner lors du démarrage de certains exercices
- ✍ Faciliter la participation de l'élève
- ✍ Restituer l'ambiance de la classe et les échanges des élèves
- ✍ Proposer une trace écrite en fonction des situations
- ✍ Informer les enseignants et les élèves de la classe sur la surdité et sur les adaptations appropriées
- ✍ Veiller à ce que l'élève gagne en autonomie dans ses apprentissages scolaires

Cécile, Nathalie, Sandrine
Codeuses

« Le LPC m'aide à comprendre les cours »

Camille, 15 ans

« Je n'ai pas envie de travailler toute seule, parce que je n'y arrive pas. C'est mieux pour expliquer. »

Tina, 7 ans

« Le LPC c'est parler tout en codant avec les mains pour mieux comprendre ce que l'on nous dit. »

Perrine, 12 ans

« Si tu n'es pas là, c'est difficile. Le français, la grammaire, les sciences, c'est compliqué. »

Kylian, 9 ans

« Le LPC m'apporte beaucoup. Cela a été un soutien important pour apprendre à parler, à lire, à comprendre les autres en cours ou en famille. Mes sœurs et moi codons encore souvent entre nous sans que les autres entendent, cela nous a rapprochées. »

Joséphine, 15 ans

Témoignages

Préparation des gâteaux pour la journée institutionnelle du Centre Rabelais

Mardi 14, jeudi 16 et vendredi 17 octobre, nous avons préparé des gâteaux pour les professionnels du Centre Rabelais, pour manger lundi 20 octobre 2014, à la réunion institutionnelle.

Mardi, Hugo, Bendji, Mathieu et Fodé ont écrit la liste des ingrédients pour les courses.

Le jeudi matin, Exaucée, Shanon, Fodé, Hugo, Khouloud, Laïdia et Marie-Christine sont allés au supermarché Simply Market.

Ensuite Shanon, Exaucée, Hugo et Marie-Christine ont préparé un cake aux fruits confits et aux raisins secs avec la machine à pain. Puis Khouloud, Laïdia, Bendji et Mathieu ont préparé un brownie au chocolat et aux noix.



L'après-midi, Bendji et Mathieu ont préparé un gâteau au chocolat qu'ils ont cuit au micro-ondes.

Fodé, Hugo, Shanon, Exaucée, Cécile et Marie-Christine ont préparé deux gâteaux : un marbré et un gâteau au chocolat.



Vendredi, Hugo a préparé un cake tout seul avec Mimoun.

Tous les enfants étaient tristes parce qu'ils n'ont pas mangé les gâteaux qui étaient pour les adultes.

Les professionnels se sont régalés et la directrice du Centre a écrit à chaque élève pour les remercier.

Cécile Rodrigues (Enseignante)

&

les jeunes de la S.E.E.S. de Breuil le vert